



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

La MRC de Charlevoix accorde près de 390 000 \$ à trois municipalités dans le cadre du projet Signature

Baie-Saint-Paul, 9 septembre 2026 – Le Conseil de la MRC accorde 389 096 \$ à trois de ses municipalités pour la réalisation des travaux entourant leur projet Signature respectif.

La Municipalité de L'Isle-aux-Coudres obtient 134 096 \$, la Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François reçoit 135 000 \$ et la Ville de Baie-Saint-Paul se voit remettre 120 000 \$. Ces investissements contribueront à enrichir les cœurs villageois par l'ajout, notamment, de mobilier urbain et d'aménagements paysagers. Le projet Signature « Pour mieux habiter nos milieux de vie » vise à renforcer la cohésion sociale en améliorant la qualité, l'attractivité et l'accessibilité des milieux de vie au bénéfice de la population locale. Cette contribution provient du Fonds régions et ruralité (FRR), dédié à la réalisation du projet Signature.

-30-

Sources :

Karine Horvath, directrice générale
MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6002
khorvath@mrccharlevoix.ca

Myriam Gauthier, conseillère en communication
MRC de Charlevoix
418 617-0054
mgauthier@mrccharlevoix.ca